

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 9 (1994)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES

L'Association de soutien au NIKE compte 21 associations membres

Grâce à la récente admission de l'Association pour l'archéologie romaine en Suisse, l'Association de soutien au NIKE compte désormais 21 associations membres. Parmi les objectifs de cette communauté de travail qui réunit 186 membres on peut citer: «L'Association assure l'information et la coordination entre les institutions et les personnes intéressées par les recherches sur la Suisse romaine. Elle peut exprimer des recommandations en ce qui concerne les priorités de la recherche. – L'Association est l'interlocuteur valable des autorités et de l'administration, des institutions de soutien à la recherche et des organes politiques pour toutes les questions relatives à la Suisse romaine.» (Art. 2 et 3 des statuts)

Vo

Controverses à propos des prescriptions sur le commerce des biens culturels

La procédure de consultation sur 'un article constitutionnel pour l'introduction d'une compétence fédérale en matière de législation sur l'importation et l'exportation de biens culturels ainsi que sur la ratification de la Convention de l'UNESCO de 1970' organisée par le Département fédéral de l'intérieur (DFI) et close le 31 décembre 1993, a, comme on s'y attendait, donné lieu à des prises de position très différentes.

Le Vorort de l'USCI, l'Union suisse des arts et métiers, l'UDC et les associations des commerçants d'art, des antiquaires et des collectionneurs ont refusé ce projet de juridiction.

Par contre la création d'une compétence fédérale dans ce domaine a été approuvée par le PRD, le PDC, le PSS, la 'Déclaration de Berne', les associations faitières des musées de Suisse et plusieurs cantons. Le PRD est d'avis que la Suisse doit collaborer à la prévention et à l'élimination des aspects négatifs du commerce des oeuvres d'art, le PDC, le PSS, les cantons d'Argovie et des Grisons jugent important qu'en plus de la lutte contre le commerce illégal des oeuvres d'art, la protection du patrimoine culturel suisse soit améliorée.

communiqué

ISOS – questionnaire 1993

Chaque trimestre, le Bureau pour l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) dirigé par Sibylle Heusser présente un rapport. Le 80ème (!) rapport (1er octobre – 31 décembre 1993) est particulièrement intéressant car il propose, sous forme d'un tableau, les réponses des offices fédéraux, des commissions et des services spécialisés au questionnaire expédié par l'ISOS en 1993. Les 14 destinataires se sont exprimés sur les sujets suivants: 1. La valeur légale de l'ISOS – 2. Le déroulement de la procédure de consultation – 3. L'utilisation de l'ISOS – 4. L'ISOS relié à des systèmes d'informations spatiales – 5. La version populaire de l'ISOS – 6. La collaboration future.

Les personnes intéressées peuvent obtenir ce rapport en s'adressant au: Büro für das ISOS, Limmatquai 24, 8001 Zurich, T 01 251 70 20

communiqué

Europa Nostra – Palmarès 1993

Fin janvier, Europa Nostra dont le siège est à La Haye, a décerné les médailles et les distinctions 1993 récompensant des mesures prises pour la protection du patrimoine architectural et du paysage en Europe.

Parmi les 150 objets soumis au jury par 19 pays européens, deux bâtiments situés en Suisse ont été récompensés: l'immeuble commercial zurichois 'Metropol' construit par l'architecte urbaniste Heinrich Ernst (1846 – 1916) et le Musée Ariana à Genève.

Les principaux objectifs de cette organisation sont: 'La protection du patrimoine architectural et du paysage en Europe / la promotion de l'architecture de grande qualité ainsi que de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de haut niveau.'

Europa Nostra décernera de nouveau des distinctions en 1994. Les candidatures doivent parvenir avant le 1er juin 1994 à l'adresse suivante: Concours Europa Nostra, Lange Voorhout 35, 2514 EC La Haye, Pays-Bas. Tél. 0031 70 356 03 33 Fax 0031 71 361 78 65.

communiqué

Le prix Wakker 1994 pour La Chaux-de-Fonds

C'est à La Chaux-de-Fonds, dans le Jura neuchâtelois, que sera décerné le prix Wakker 1994 de la Ligue suisse du patrimoine national (LSP). On y a entrepris, dans les années quatre-vingt, des efforts efficaces pour faire connaître les beautés souvent cachées de cette cité bâtie en damier. Il y a exactement 200 ans que La Chaux-de-Fonds a été presque entièrement incendiée, puis reconstruite et agrandie selon des principes sociaux et d'hygiène de l'habitation issus de l'époque des Lumières.

L'élément de base de ce quadrillage architectural est une sorte de trilogie maison locative - jardin commun - rue aménagée en tenant compte de l'ensoleillement. L'architecture quant à elle est très sobre, mais beaucoup d'édifices présentent de remarquables détails, tels que des cages d'escaliers richement ornés ou vitrages de balcons polychromes. Pour préserver cela, les autorités, l'administration et des membres du 'Heimatschutz' ont mis en oeuvre, depuis quelques années, une campagne de motivation. Pendant la crise économique des années vingt, à l'époque de la Nouvelle architecture et durant le 'boom' de l'après-guerre, les particularités urbanistiques de La Chaux-de-Fonds furent sous-estimées. Mais avec l'apparition de l'Inventaire suisse d'architecture 1850 - 1920 (INSA) en 1982, puis le classement 'd'importance nationale' attribué deux ans plus tard par l'Inventaire fédéral ISOS, les milieux culturels et les autorités ont été rendus attentifs aux qualités des espaces urbains et aux valeurs architectoniques - principalement inspirées de l'historicisme de la seconde moitié du XIXe siècle et du 'Jugendstil'. - C'est le 11 juin 1994 que la LSP remettra le prix Wakker, doté de 20'000.- fr., aux autorités municipales.

Traduction: LSP

communiqué

Les musées bâlois en 1994

L'exposition Fernand Léger, en automne, au Musée des Beaux-Arts et la grande exposition sur Pompéi, au printemps, au Musée d'Art antique seront très certainement les deux événements majeurs de la vie culturelle bâloise en 1994. Les 30 musées que compte Bâle proposent cette année 50 expositions temporaires. Le Musée historique dans l'Eglise des Cordeliers fêtera en 1994 son 100ème anniversaire et prépare une exposition 'Was Basel reicher macht' (du 1er juin au 31 décembre 1994) qui présentera comment se

NOUVELLES

constitue la collection d'un musée. Le Musée d'ethnographie présentera dans les salles entièrement rénovées consacrées à l'Afrique une exposition 'Kunst und Handwerk aus Kamerun' (à partir du 3 juin 1994). Quant au Musée d'histoire naturelle, il proposera une exposition de phasmidés vivants, une race particulière de sauterelles (de mai à août 1994).

ATS

Echec du timbre en faveur de la reconstruction du Kapellbrücke

600'000 francs restent à trouver

10 millions de timbres spéciaux à surcharge ont été imprimés après l'incendie du Kapellbrücke, 2 millions seulement ont été vendus. A raison de 20 centimes de surcharge par timbre, cette vente représente donc 400'000 francs à disposition pour la reconstruction du pont ou pour d'autres projets de conservation des monuments historiques en Suisse. Selon Peter Graf, directeur de la communication du département Poste des PTT, les timbres invendus vont être retirés de la vente et détruits. P. Graf considère que le chiffre de 2 millions de timbres vendus est satisfaisant dans la mesure où, après l'incendie du Kapellbrücke, diverses campagnes en faveur de la reconstruction ont simultanément vu le jour. Compte tenu de ce fait, de la récession et du manque de motivation de la part de la Ville de Lucerne, on peut estimer que le chiffre de 2 millions est donc tout à fait honorable. Comparé aux timbres spéciaux à surcharge imprimés en 1987 après les intempéries catastrophiques ayant frappé la Suisse centrale, le timbre en faveur du Kapellbrücke s'est assez bien vendu. A cette époque il n'y avait pas de récession économique et seulement 8,273 millions de timbres avaient été vendus sur les 20 millions imprimés.

ATS

NOUVELLES

'Machs na'

C'est au Musée d'histoire de Berne que la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS) a présenté le 23 novembre 1993 sa dernière publication qui est à la fois le cadeau annuel destiné à ses membres: *Machs na – Ein Führer zum Berner Münster*.

La SHAS a innové avec courage en faisant parvenir à ses membres pour Noël cette nouvelle publication que l'on peut bien sûr également trouver dans toutes les librairies. Cette publication qui comprend deux volumes longiformes présentés dans un étui propose 300 pages d'informations les plus diverses sur l'histoire, l'architecture, la construction et l'aménagement de la cathédrale bernoise. La présentation en deux volumes est très judicieuse et tout à fait adaptée au profane: 'Ein Führer zum Berner Münster' (vol. I) et 'Kommentare zum Berner Münster' (vol. II). Le 1er volume riche en illustrations permet au lecteur une visite guidée détaillée de la Münsterplatz, de la Münsterplattform, de toutes les parties du bâtiment, des oeuvres décorant l'intérieur et l'extérieur et une étude approfondie du portail principal, des stalles et des sculptures du portail exposées au Musée d'histoire de Berne. Le 2ème volume s'applique à expliquer les multiples aspects de l'entreprise extrêmement complexe qu'est la construction d'une cathédrale. C'est d'ailleurs là le point fort de cette publication. Le nombre des sujets abordés est tellement important et varié que cet ouvrage peut être également utile aux spécialistes, historiens, historiens de l'art, architectes, théologues, etc.

Le 2ème volume se consacre aux chapitres suivants: histoire de l'art, chantier, ateliers et techniques de construction, Berne à la fin du moyen âge – l'environnement urbanistique de la cathédrale, musique et religion. L'alternance habile des textes et des illustrations permet au lecteur de s'informer sur les sujets les plus divers: les différents types d'églises, la présentation des livres de la Bible, le mot Eglise, la valeur symbolique des chiffres et des couleurs, etc. Le chapitre chantier, ateliers et techniques de construction est particulièrement intéressant et informatif et donne de multiples détails sur la loge maçonnique, la formation des ouvriers, les tailleurs de pierres et les chefs de travaux, la planification et le projet, la géométrie architecturale et la topographie, la maçonnerie, les fondations et les ornements, les armatures, la menuiserie, les vitraux.

Cette publication est un travail d'équipe auquel ont pris part divers services. Le cours spécialisé 'Arts graphiques' de la Schule für Gestaltung, Berne, a beaucoup contribué à la réalisation graphique de cette oeuvre. C'est d'ailleurs pour

cette raison que la minutie du travail graphique et topographique est tout à fait remarquable. Le choix de la deuxième couleur – un 'hommage' à la couleur du grès d'Ostermundigen – et les illustrations toutes également présentées ton sur ton ne sont pas du goût de tout le monde. On aurait ici souhaité un peu plus d'éclat dans la présentation de cet ouvrage qui, à juste titre, désire essentiellement attirer les jeunes et les très jeunes.

(voir également p. 39)

Vo

Pont de Vessy sur l'Arve

«[Mon pont] est diaphane, mais non pas de verre. Il serait plutôt de la nature de la vapeur.»¹

Le pont de Vessy, qui a été réalisé par Robert Maillart en 1936/37 pour une somme d'environ Fr. 85'000.–, est actuellement en cours de restauration dans le cadre d'un crédit de Fr. 2'900'000.– voté par l'Etat et la Ville de Genève. Si l'on ne peut que se féliciter de cet investissement destiné à garantir la pérennité de cette exceptionnelle réalisation, une telle progression des chiffres, qu'il convient de corriger en fonction de l'inflation (l'Indice zurichois des prix de la construction de logements, par exemple, ayant été depuis multiplié par 10), traduit néanmoins une évolution en matière d'ouvrages de génie civil qui n'est vraisemblablement pas à l'avantage de réalisations audacieuses comme celles que concevait Robert Maillart. Sans doute peut-on le regretter...

«Le pont de Vessy est un ouvrage remarquable, objet inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés (MS-i 19, Genève 1986) [...]. Il constitue une des rares constructions contemporaines réalisées à Genève qui est citée sur le plan international. [...] La réfection sera réalisée par étapes pour éviter de trop affaiblir l'ouvrage. Elle comprendra les travaux suivants:

- piquage des bétons jusqu'au niveau des armatures corrodées (au cours du processus de carbonatation de l'ouvrage);
- sablage et application d'un produit de protection sur les armatures corrodées;
- mise en place d'un enduit projeté à base de ciment;
- application d'une peinture de protection anticarbonatation de teinte uniforme similaire aux ouvrages entretenus dernièrement par le département des travaux publics. [...]»²

Problèmes de conservation

Quels sont les problèmes posés à la conservation par une telle intervention? Si elle est justifiée par la Charte de Venise, qui souligne dans l'article 4: «La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien»³, elle recèle néanmoins divers dangers. Outre la détérioration de l'aspect, due à une certaine 'plastification' du béton et à l'application d'une peinture de protection, les sections minimales de l'ouvrage risquent de s'empâter' du fait de la mise en place d'un enduit à base de ciment. La Charte de Venise prévoit néanmoins, dans l'article 10: «Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garanties par l'expérience.» En ce qui concerne l'aspect de surface, la démarche profondément rationnelle de Robert Maillart, soucieuse de l'économie du projet, devrait nous rassurer; n'aurait-il pas lui-même utilisé les coffrages métalliques actuels de grande dimension, parfaitement lisses, sans aucun effet de veines du bois, à l'opposé de toute tendance 'brutaliste' ou 'pittoresque', s'il en avait eu la possibilité? Quant à la légère augmentation des sections résultant d'une couverture plus épaisse des fers, inscrite dans l'évolution même des normes SIA, elle ne devrait guère alourdir une structure d'une élégance exceptionnelle, soulignée par tous les contemporains – ce que tendent à confirmer les visites sur place en cours de chantier.

«Pour les garde-corps, deux variantes sont envisagées, à savoir:

– remise en état des garde-corps et adaptation aux normes de sécurité actuelles;

– pose de nouveaux garde-corps. [...]»⁴

Dans un tel cas, la Charte de Venise, par l'article 12, exigerait: «Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.» L'histoire nous fournit également une autre réponse; le préavis de l'ingénieur cantonal de 1936 n'exigeait-il pas «que les barrières soient pourvues de treillis inoxydables à petites mailles côté intérieur du pont, ou de barreaux verticaux avec 12 cm de vide maximum entre les barreaux, sans filière intermédiaire»⁵? Or, les photos de l'époque nous révèlent que cette demande, qui aurait été à l'encontre de l'élégance de l'ouvrage, n'a pas été satisfaite...

NOUVELLES

Notes

Pour de plus amples renseignements, voir l'article consacré à l'histoire du pont, paru dans la revue *FACES* sous le titre *La souplesse d'un ressort tendu*, J.-P. Lewerer / Y. Peçon, Numéro 30, hiver 1993

¹ *Mort lucide*, Georges Spyridaki, éd. Seghers, p.35: «Ma maison est diaphane...»

² *PROJET DE LOI concernant l'ouverture d'un crédit destiné aux travaux de réfection du pont de Vessy sur l'Arve (PL 6814)*, 1992

³ Ruskin écrivait déjà: «Prenez convenablement soin de vos monuments et vous n'aurez pas à les restaurer ensuite.» Cit. in *L'allégorie du patrimoine*, Françoise Choay, Seuil, 1992, p.232

⁴ Cf. note 2

⁵ Cf. dossier Service des ponts, Etat de Genève

Martine Jaquet
Jean-Pierre Lewerer
Yves Peçon

La restauration et la conservation des photographies couleurs décolorées à l'aide de l'ordinateur

L'auteur de ce travail est chargé de cours à l'Université de Bâle et collabore à l'Ecole polytechnique de Zurich. Le procédé de restauration des images à l'aide de l'ordinateur décrit ci-après a pu être développé grâce à l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

L'expérience nous montre que les photographies couleurs se détériorent irrémédiablement avec le temps si leur conservation n'est pas optimale. Lorsqu'après quelques années nous regardons à nouveau nos photographies couleurs, nous nous apercevons que les couleurs ne correspondent plus à celle de l'image originale: les photographies blanchissent ou changent de couleur, les diapositives deviennent rougeâtres.

NOUVELLES

Les couleurs sont éphémères

Les colorants du matériel photographique couleurs sont relativement instables. Les méfaits de l'environnement comme la lumière, la chaleur, l'humidité, mais aussi un traitement incorrect ou de mauvaises conditions de conservation entraînent la décoloration ou le changement de couleurs des images. La dégradation détruit les pigments colorés condamnant les images à blanchir ou à changer de couleurs.

La durée de vie du matériel photographique couleurs varie de quelques années à plusieurs dizaines d'années. Si le lieu de conservation est frais et sec, la durée de vie est considérablement prolongée. Pour un archivage de longue durée, les images couleurs doivent être stockées aux températures les plus basses.

Lorsque le processus de décoloration a commencé, il est impossible de restaurer chimiquement les photographies couleurs comme cela est en principe le cas pour la photographie en noir et blanc. La dégradation des colorants est irréversible.

La restauration photographique au moyen de la reproduction par la séparation des couleurs est complexe et n'apporte que des résultats limités.

Ainsi, à l'aide de l'ordinateur, il a été développé une méthode de restauration par traitement numérique de l'image.

L'ordinateur fait revivre les couleurs

Si on dispose d'une image originale et d'un exemplaire dégradée, la restauration à l'aide de l'ordinateur ne pose pas de problème. Il suffit d'étudier comment chaque couleur se modifie avec le temps ce qui permet de déterminer le modèle mathématique de la décoloration.

Dans la pratique, le restaurateur ne dispose que d'une image dégradée souvent sans informations sur le matériel original utilisé. Pour la restauration, il faut d'abord connaître les lois de modification des colorants qui sont obtenues, en laboratoire, en faisant vieillir artificiellement les différents films couleurs. Pour les films récents dont on connaît exactement la composition, le modèle de décoloration est précis. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les anciens films dont les fabrications n'existent plus (par exemple la maison Ansco).

D'autre part, il ne faut pas négliger les problèmes posés par l'absorption secondaire des colorants. Si on corrige seulement les trois couleurs de base rouge, verte et bleue, on obtient une image ne répondant pas à nos exigences. L'image restaurée a des contrastes corrects, mais les couleurs sont assombries.

Pour ces raisons, la restauration à l'aide de l'ordinateur ne peut être une procédure automatique, mais doit être interactive et contrôlée visuellement par le restaurateur. Il s'agit d'une méthode électronique de traitement d'images couleurs exigeant un ordinateur puissant. Les couleurs doivent être restituées en respectant les contrastes et la résolution de l'image originale. Pour obtenir la qualité d'une carte postale, la résolution de l'image numérisée est de 2000 x 1400 pixels.

Travail laborieux et de patience devant l'écran de l'ordinateur

Le procédé débute par la numérisation de l'image avec un scanner. Le scanner mesure la quantité restante de colorants. Son unité de mesure est la valeur de transmission qui est linéaire et détermine la transparence d'un matériel. Il est important de remarquer que nos yeux, qui considèrent et jugent l'image corrigée, le font avec des densités optiques qui sont logarithmiques. C'est pourquoi, on utilise une caméra digitale avec une grande résolution photométrique.

Après la numérisation de chaque point de l'image décolorée, on la fait apparaître sur l'écran de l'ordinateur. Chaque image est visualisée et corrigée jusqu'à ce qu'on estime que les couleurs correspondent à celles de l'image originale. Le restaurateur travaille avec des paramètres plus visuels et plus photographiques tels que le contraste, la luminosité et la saturation des couleurs. Quand la restauration est jugée satisfaisante, le logiciel corrige l'image qui est ensuite exposée sur le film couleurs moderne d'un 'filmrecorder'.

La restauration se fait visuellement et met en jeu, par conséquent, les inconvénients d'un jugement subjectif. Il se pose la question de savoir comment apprécier et déterminer les couleurs de l'image originale, non décolorée? Comment reproduire ses couleurs d'une façon optimale et objective sans influence de la mémoire et de la préférence du restaurateur?

Problèmes supplémentaires

A part les aspects subjectifs de la reproduction des couleurs, il y a encore toute une série de problèmes supplémentaires.

Le type de matériel photographique initial utilisé a son importance: il n'y a pas seulement les diapositives qui se décolorent mais aussi les tirages sur papier. Dans ce cas, il s'agit d'un problème de densitométrie par réflexion ayant des effets non-linéaires et donc plus complexe à résoudre.

Si la dégradation est importante et que les colorants sont complètement détruits, il n'est plus possible de restaurer l'image. Cette sorte d'altération est particulièrement fréquente et due à une exposition prolongée à la lumière.

Si la décoloration est hétérogène et qu'il y a formation de taches (développement de micro-organismes, rayures, poussière) ces défauts seront amplifiés par la restauration. Parfois aussi, les diapositives sous verre sont plus dégradées aux bords qu'au centre (effet de diffusion). Ces formes d'altération ne peuvent pas être restaurées globalement à l'aide de l'ordinateur. Dans ce cas, on a recours à d'autres méthodes, par exemple, la retouche électronique.

Après la restauration, il se pose la question de l'archivage correct des images pour une longue durée, c'est-à-dire 100 ans et plus. L'alternative d'avenir est la conservation électronique des images numériques sur un photo-CD par exemple. Actuellement, il n'existe encore aucun support digital d'une durée de vie supérieure à 10 - 20 ans.

Toutefois, l'image numérique offre aujourd'hui déjà de grands avantages:

- elle peut être copiée plusieurs fois sans perte d'information, ainsi elle acquiert une durée de vie illimitée;
- elle permet d'avoir accès aux banques de données et aux réseaux;
- elle évite de recourir aux images originales qui peuvent être archivées correctement.

La conservation actuelle se fait sur un film couleurs très stable comme Kodachrome ou Ilfochrome Micrographic de Ilford. L'usage d'un film couleurs d'une grande stabilité est indispensable parce qu'il faut éviter à tout prix des restaurations successives qui font perdre chaque fois un certain nombre d'informations.

Qu'apporte la restauration à l'aide de l'ordinateur?

La restauration des images couleurs décolorées ou dégradées est une méthode très intéressante pour la sauvegarde des biens culturels photographiques et des documents disponibles sous forme d'images.

La photographie joue un rôle de plus en plus important dans notre patrimoine. Elle fournit une multitude de documents, de témoignages du passé, du présent, de la vie sociale, politique, historique et culturelle.

La photographie est devenue le principal support du souvenir des individus et la capacité de restaurer d'une grande nécessité. La restauration rajeunira les nombreuses collections photographiques des archives et des photothèques des musées.

NOUVELLES

La restauration sauvera aussi des documents couleurs qui ont été mal développés ou mal exposés. Mais ici, il faudra juger du besoin et de la rentabilité d'investir dans le traitement de ces images par l'ordinateur.

Traduction fournie par l'auteur

Rudolf Gschwind

Rapport annuel de l'ASSH

L'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH) publie chaque année en mai un rapport annuel. L'ASSH compte à l'heure plus de 40 sociétés, organisations et institutions représentant toute la Suisse, réparties en trois sections (Sciences linguistiques, Sciences historiques et culturelles, Sciences sociales). Le rapport annuel publié en deux langues donne un aperçu très intéressant des activités de l'ASSH, de ses organes et de ses membres. Des exemplaires de ce rapport annuel peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse suivante: Secrétariat de l'ASSH, Hirschengraben 11, case postale 8160, 3001 Berne, T 031 311 33 76, Fax 031 311 91 64.

Vo